



PRESIDENT : Jean-Marc PORET
Siège social : Mairie de Salouel
-Tél : 06 75 38 74 88

Salouel
le 03/06/2015

Concernant la 1^{ère} édition « **LES DEUX JOURS D'AMIENS METROPOLE CYCLOSPORT 2015** » en trois étapes prévue ce samedi 06 et dimanche 7 juin, je vous informe que la deuxième étape du Contre la Montre Salouel / Revelles n'aura pas lieu. Programmée dès le début d'année au cours de la réunion d'élaboration du calendrier des courses sur route UFOLEP pour la saison 2015, elle a, pour la première édition, été préparée par le C.C.SALOUEL qui a déposé les dossiers de demande d'autorisation préfectorale dans le délai prévu. Dans un premier temps après avis favorable des maires, et ensuite avec des tractations qui se sont intensifiées pour trouver un avis favorable avec la gendarmerie et du service d'exploitation des routes de la Somme (D.D.E.), nous venons d'apprendre ce jour par la préfecture que l'autorisation d'organiser la 1^{ère} et la 3^{ème} étape était en cours de signature pour autorisation par contre la 2^{ème} étape nous était refusée .

Alors que les contraintes administratives sont de plus en plus lourdes pour organiser des manifestations sportives et qu'elles réclament une énergie et un engagement sans faille ainsi que le plus grand dévouement des bénévoles, nous déplorons de ne pas avoir pu trouver auprès du service de l'état l'écoute nécessaire pour votre plaisir du vélo.

Or nous avons engagé toutes les démarches et dépenses nécessaires au bon déroulement de la manifestation sportive (convention avec des associations de premiers secours, pompiers, signaleurs, motos, contrat avec le speaker, cadeaux aux coureurs, coupes, bouquets, location de divers matériels et d'intendance, recherche des 40 bénévoles nécessaires au bon déroulement des épreuves, etc...), nous avons pris la décision de poursuivre cette organisation avec deux épreuves et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons ce week-end pour la « Fête du vélo » sur Amiens Métropole.

Au plaisir de vous rencontrer et en vous remerciant à l'avance de votre compréhension

Jean-Marc PORET